



## Vérificateur général – Publication du rapport du printemps 2016

---

Le ministère de la Santé et du Mieux-être et la Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse doivent fournir des soins de santé de manière plus efficace et plus efficiente, a déclaré le vérificateur général, Michael Pickup, dans son rapport de juin 2016 à la Chambre de l'Assemblée, publié aujourd'hui le 8 juin.

« Les moyens traditionnels de fournir les soins de santé ne sont plus durables. Le ministère et la régie de la santé doivent déterminer où et quand les services de santé seront offerts et le communiquer à la population néo-écossaise », a précisé M. Pickup.

Les coûts des soins de santé en Nouvelle-Écosse comptent pour environ 40 pour cent des dépenses gouvernementales totales. Les hôpitaux de la province ont des besoins importants en matière d'infrastructure et il n'y a pas suffisamment de fonds pour effectuer toutes les réparations urgentes et l'entretien. Bien qu'il existe d'importants besoins en infrastructure, certains hôpitaux sont situés à proximité l'un de l'autre.

Le ministère et la régie de la santé doivent examiner l'emplacement, l'utilisation et le fonctionnement des installations à travers la province et déterminent comment utiliser au mieux les ressources financières limitées pour offrir des services de santé de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible, y compris étudier la possibilité que certains services soient mieux fournis à l'extérieur des hôpitaux. Cet exercice doit considérer comment et où fournir les services qui sont maintenant fournis à l'Hôpital général Victoria, à Halifax, et de le faire aussi rapidement que possible.

Le ministère des Ressources naturelles doit faire de la gestion des espèces en péril une priorité plus élevée. Il traîne dans l'élaboration et l'examen des plans pour aider à la conservation et au rétablissement de ces espèces. Dans certains cas, les plans sont échus depuis plus années. On compte actuellement 60 espèces en péril en Nouvelle-Écosse, dont la tortue serpentine et le corégone atlantique.

Les équipes de rétablissement des espèces, composées de membres du personnel du ministère et d'experts externes, élaborent des plans de rétablissement pour les espèces en péril. « Nous avons constaté que Ressources naturelles doit informer les équipes quand des mesures seront prises ou pourquoi des recommandations particulières ne seront pas mises en œuvre », a mentionné M. Pickup. « Il faut aussi parfaire la surveillance des espèces en péril pour voir comment s'améliore leur situation. »



Un audit de la délivrance des permis et de l'inspection des foyers de soins spéciaux, qui hébergent environ 10 000 Néo-Écossais, effectué aux ministères des Services communautaires et de la Santé et du Mieux-être, a révélé que les deux ministères avaient effectué les inspections requises. En général, le ministère des Services communautaires gère efficacement le processus d'inspection, tandis que Santé et Mieux-être doit apporter un certain nombre d'améliorations.

Le ministère des Services communautaires possède des processus d'inspection bien définis qui favorisent l'uniformité parmi les inspecteurs. Il est également doté d'un système d'information dont il se sert pour établir le calendrier des inspections, enregistrer les résultats et surveiller les tendances au fil du temps.

Santé et Mieux-être ne possède pas un système d'information pour faire le suivi des inspections. Les mesures de surveillance et d'application du ministère ne sont pas uniformes ou prises en temps opportun. Il manque également de directives en matière d'application pour les inspecteurs lorsque des lacunes sont décelées.

« Bien qu'ensemble ces deux ministères dépensent 770 millions de dollars par année pour les foyers de soins spéciaux, ni l'un ni l'autre n'a évalué ses besoins de financement à long terme », a précisé M. Pickup. « Nous avons remarqué que ces deux ministères ont amorcé des projets dans ce domaine.

Le rapport de 63 pages contient 16 recommandations qui ont toutes été acceptées par le gouvernement.

Le rapport complet peut être consulté sur le site [www.oag-ns.ca](http://www.oag-ns.ca).

---

#### POUR DIFFUSION :

Dans son rapport du printemps, le vérificateur général, Michael Pickup, déclare que le ministère de la Santé et du Mieux-être et la Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse doivent déterminer où et quand les services de santé seront offerts et le communiquer à la population néo-écossaise.

L'infrastructure des hôpitaux à travers la province est vieillissante et nécessite d'importantes réparations. Certains établissements sont à proximité l'un de l'autre et devraient être étudiés pour voir quelle est la manière la plus efficace et la plus efficiente de fournir les soins.

Le ministère des Ressources naturelles doit faire des 60 espèces en péril une priorité plus élevée. Il tarde souvent à élaborer et à actualiser des plans pour le rétablissement des espèces. La surveillance des espèces en péril doit être améliorée pour savoir si des progrès ont été réalisés.

Le ministère des Services communautaires s'acquitte bien de la surveillance de ses foyers de soins spéciaux, tandis que le ministère de la Santé et du Mieux-être a besoin de s'améliorer. Le processus d'inspection de Santé et Mieux-être n'est pas toujours opportun et pourrait être plus uniforme parmi les inspecteurs.

Les deux ministères doivent achever des travaux en vue de déterminer les besoins de financement à long terme pour les foyers de soins spéciaux, qui coûtent environ 770 millions de dollars par année pour 10 000 Néo-Écossais.

-30-

Renseignements pour les médias :

Darleen Langille  
902-424-4108  
Courriel : [Darleen.Langille@novascotia.ca](mailto:Darleen.Langille@novascotia.ca)